

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr. GÉNÉRALE

ITTC(LIX)/13 17 novembre 2023

FRANÇAIS Original: ENGLISH

CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION Du 13 au 17 novembre 2023 Pattaya (Thaïlande)

DÉCISION 2(LIX)

BUDGET ADMINISTRATIF DE LA PÉRIODE BIENNALE 2024-2025

Le Conseil international des bois tropicaux,

<u>Prenant note</u> du rapport du Comité des finances et de l'administration (CFA) à sa trente-huitième session;

Rappelant le Règlement financier et Règlement relatif aux projets de l'OIBT, en son article 3.2, qui stipule que le Conseil approuve et adopte le budget du Compte administratif par une décision du Conseil;

Décide de:

1. Approuver et adopter le Budget administratif de la période biennale 2024-2025 contenu dans le document CFA(XXXVIII)/2 Rev.1, dont le montant s'élève à 7,104 228 dollars des États-Unis et à 7,104 278 dollars des États-Unis pour chacun de ces exercices.

* * *